

On vous invite...

In
Transition
2.0

Vendredi 28 septembre à 19h30 :
Projection du film + débat

Le groupe « La Gelbressée en Transition » vous invite à la projection du film « In Transition 2.0 ».

Extrait du site web présentant ce nouveau film réalisé par le mouvement des Villes en Transition : « *Le film est une immersion dans la source d'inspiration qu'est le mouvement de transition : partout dans le monde, des histoires de gens ordinaires qui font des choses extraordinaires ont été collectées. De petits territoires et des communautés locales impriment leur propre monnaie, produisent de plus en plus leur nourriture et leur énergie, relocalisent leur économie... C'est une idée qui se propage à grande vitesse, une expérimentation sociale optimiste, qui propose des réponses et des solutions en ces temps d'incertitude. Dans un monde inondé de tristesse, voici des histoires d'espoir, d'ingéniosité et de ce qui arrive quand on plante des légumes aux endroits inattendus.* »

La projection sera suivie d'un échange entre vous et les représentants locaux des principaux partis politiques. L'occasion de dissiper la brume posée sur vos préoccupations à l'aube d'un scrutin d'octobre qui se profile à grands pas. PAF : 2€

Samedi 29 septembre à 14h :
Rendez-vous du Club Enfants

L'asbl « Animation gelbressoise » propose aux enfants de 4 à 12 ans un après-midi rencontre les derniers samedis du mois. Horaire : 14h à 17h. Infos et inscriptions...

Esther PITANCE

esther.pitance@skynet.be – 081/21.17.73

Samedi 29 septembre à 20h : Bal folk
avec Chapeaux Bas

« Pain Perdu », métaphore du renouveau sur bases anciennes, voici le nom du nouveau répertoire du duo d'accordéon diatonique Chapeaux Bas : Joachim Loneux et Maxime Kempe-neers.

Ils présentent avec ce répertoire une musique fusion dense et progressive mélangeant des airs d'inspirations traditionnelles et des sonorités plus modernes ! Tout en complicité, nos « chapeautés » vous feront découvrir toutes les facettes de l'instrument du diable !



En 1^{ère} partie : Samyr

Qu'est ce qu'il fait celui-là ?? ... ah ah
Des chansons à foison, en franco-arabe anglo-saxon
Des textes incantatoires, de l'humour cynique et noir
Des rimes à plein fouet, du rythme à souhait
Tout ça emballé et macéré dans un son beau et déchiré
Avec, en vérité, une dose de légèreté
Et puis des cordes..., toujours des cordes !!!

Samir Mohellebi : chant, guitares, mandole algérienne, ukulélé

Entrée : 5 EUR (4 EUR pour les membres de l'asbl).

Possibilité de réservation sur www.Jirai.be

Contact : jeanluc.gillard@gelbresse.be – 0472/441.430



Dimanche 30 septembre
de 11h à 13h
Apéritif à la salle
"La Gelbressée"

Lundi 1^{er} octobre à 19h30 : Cours de cuisine

Contact : **Jeanine Plompteux** – Nicolay (081/21.52.41 – 0491/36.89.15)

Nouveau président
pour l'asbl Animation gelbressoise

Lors de la réunion du Conseil d'Administration de ce 6 septembre, Jean-Luc Gillard a transmis le relais de la **présidence** à **Benoît Massart**.

Petit jeu de chaise musicale... le **secrétariat**, qui était assuré par Benoît, sera dorénavant pris en charge par **Esther Pitance**.

La **trésorerie** sera toujours assurée par **Pol Jassogne**, et la **gestion de la salle** par **Laurent Minet**.

Les **autres membres du Conseil d'Administration** sont **Marc Bolly, Cécile Collin, Philippe Dufour, Annie Fontaine, Xavier Genot et Bruno Royen**.

Cela s'est passé chez nous...



Dimanche 26 août : Marche et défi gelbressois

Dès le matin, le temps ne promettait hélas rien de bon : de la grisaille, de la pluie, un ciel bouché. Malgré cela, nous étions tout de même une quinzaine à prendre le chemin de la salle. Pol, le guide du jour, nous attendait de pied ferme. C'est donc armés de bottines, de bottes, de parapluies, de vestes imperméables, et de bâtons que nous sommes partis pour une balade d'environ 8 kms. Au bout de la côte de Boninne, un charmant monsieur, accompagné de son chien, semblait nous attendre. En effet, cette connaissance de Jean-Luc (Luc Legrain) avait eu vent de la promenade et il avait donc décidé de rejoindre notre groupe !

Quelle bonne idée ! En fait, il nous a permis d'agrémenter cette activité sportive avec des découvertes culturelle et historique. Ces explications sur les rochers de Marche-les-dames, l'abbaye, les ruisseaux,... étaient des plus instructives et intéressantes.

Etant donné que le parcours se passait dans les bois et sous-bois, nous n'avons guère été ennuyés par la pluie,... juste un peu trempés en en sortant aux 10 Bonniers.

Ce fut une balade bien agréable qui nous a ramenés à la salle où attendaient déjà le barbecue et l'apéro. De quoi se ravigoter un peu après ce bel effort ! Il y avait même un bar à cocktails !

Pour info, Luc Legrain organise au mois de septembre une visite guidée de son village. Je suis certaine que ce sera intéressant ! Il a l'art de captiver son public et est riche de connaissances dans de nombreux domaines !

Revenons-en à notre après-midi : défi gelbressois que ça s'appelait ! Les organisateurs peuvent remercier les 6 équipes qui ont bravé le mauvais temps pour venir se mesurer à des épreuves diverses et divertissantes... mais quelquefois physiques tout de même !

Bravo aussi à tous ces très jeunes enfants qui ont mis leur cœur et leur énergie pour donner des points à leur équipe et/ou à leurs parents ! Ils furent très méritants !

Epinglons quelques perles :

La très sportive Emilie Genot ne savait plus très bien où donner de la tête, on se demande encore maintenant quelle était sa vraie équipe... On la voyait partout !

Mr Marc Bolly est désormais interdit de toute épreuve... il casse trop le matériel !

Constance Dulière semblait s'envoler dans la brouette en tenant un seau d'eau très rempli... de plus, dans la précipitation du jeu, sa maman a raté le seau et a trempé sa fille !

Benoit Massart se promenait avec sa chaise pour gagner le jeu de la chaise musicale !

Christelle Royen aime jouer... pour gagner !

Bruno Royen manie bien la brosse pour savonner au noir la bache et les bouées !

Géry s'est retrouvé à terre en voulant tirer la corde des bouées... elle a cassé ! Mais cela partait d'un bon sentiment... il voulait aider l'équipe !!



Si vous voulez voir tous ces exploits, vous pouvez consulter le site suivant :

[picasaweb.google.com/murielminet/MarcheEtDefiGelbressois](https://www.picasaweb.google.com/murielminet/MarcheEtDefiGelbressois)

En conclusion, encore une belle journée !!

Le trophée étant remis en jeu l'an prochain, nous vous attendons nombreux !!

Pour les organisateurs Manu, Benoit, Bruno et Laurent Muriel MINET



Vendredi 31 août : fête du foot soirée-cabaret avec Last Minute Quartet

Pas aimé, pas aimé du tout...

Je m'explique :

Carte jaune : de vrais professionnels de la musique ou des joueurs de foot reconvertis... à en juger par leur équipement... imposé par Andrée d'ailleurs ! On nous aurait trompés sur la marchandise ?!

2ème carte jaune : Attention ! Avertissement ! Dit-on au public à plusieurs reprises d'ailleurs « Mais vous êtes des fous ! » rapidement rattrapé par « Vous êtes bin gentils ! » ???

Carte rouge : pour incitation à la débauche de personnes âgées en proposant une nuit torride à l'arrière d'un Berlingo, non mais...

Pénalty : On attend toujours du Dalida et du Marc Lavoine, s'il vous plait bien !!

Heureusement pour eux, ils ne chantent « QUE DU PROPRE » !

De plus, ils choisissent les morceaux quand ils trouvent que les notes sont jolies sur la partition, non mais...

Corner : On s'amuse beaucoup sur le terrain-podium mais faudrait peut-être marquer des notes... On improvise une entrée, les copains suivent avec leur instrument, c'est le délire et puis... quoi ???!! Et c'est le public qui doit chanter pour compenser !! Non mais...

Goal : Ils étaient 8 à l'origine mais les 4 autres sont partis avec leurs femmes ! Conclusion : ils doivent tout faire eux-mêmes (batterie, arrangements, accords,...). Et ils se marrent en en parlant !! Non mais... De ce fait, les morceaux ne suivaient pas... En plus, pas d'ordre dans la farde, et vas-y qu'on feuillette et qu'on refeuillette pour trouver les partitions!! Non mais...

Sortie : du chanteur... Enfin !! Il a fallu du temps mais on l'a eu !!!

Ah mince, il revient... pour la 3ème mi-temps !

Convocation à la fédération : Va-t-on renouveler un contrat avec eux ?... une 2ème chance à la salle « La Gelbressée » ? Jean-Luc donnera sa décision dans peu de temps !

Sondage dans la salle : plutôt concluant... Le public présent en redemande !

Et moi aussi, tout compte fait... Je n'ai pas aimé... J'ai AD-DOOOOORRRREEEEEE !

Vous avez eu peur, hein biloute !!!!!

Je ne me suis jamais autant amusée !

Le LAST MINUTE QUARTET a véritablement mis le feu à la salle du foot ! On a chanté, on a dansé, on a ri... Une bonne soirée de détente ! Mais ce n'est pas tout : sous leurs airs de joyeux drilles, ces 4 personnages hauts en couleurs (jaune et bleu oblige !) et en humour, ont un talent de folie démentielle ! Ils nous ont fait partager de magnifiques moments musicaux et les solos de saxophone ou de guitare électrique étaient absolument remarquables ! Et la batterie, ah la batterie... un régal !

Ils s'amuse, il y a une réelle complicité entre eux et cette joie de faire de la musique ensemble se communique au public, en toute simplicité et convivialité !

Les notes s'enchaînaient les unes aux autres, parfois victimes de l'improvisation impulsée par un des musiciens qui surprénait les autres; ceux-là même qui suivaient et cela se terminait par un arrangement des plus harmonieux et de gros éclats de rire.

De grands professionnels, des musiciens de génie et rien que du haut niveau musical que je vous dis...

Et ceux qui n'étaient pas là devraient sincèrement le regretter !! Voilà, ça c'est fait !

N'empêche que si vous avez besoin d'une animation pour un mariage, un baptême, un divorce, et même un enterrement, vous pouvez toujours les contacter...

Une soirée grandiose ! Merci à eux !!

Une spectatrice anonyme (alias Leirum Tenim)

Noces d'or à Gelbressée

Ce dimanche 2 septembre, jour de la fête du foot à Gelbressée, une réception était organisée en l'honneur de Mr et Mme Nennen à l'occasion de leurs noces d'or.

Pierre Nennen et Anne-Marie Mélan habitent la rue du Fort depuis 42 ans. Ils se sont mariés le 13 avril 1962 : Pierre est né le 2 juillet 1936 à Villers-sur-Lesse et Anne-Marie le 17 juin 1934 à Aisemont. Ils ont un fils unique, Arnaud, qui habite

également rue du Fort avec son épouse Gaëtana et leurs deux filles, Célia et Flora.

Pierre a été technicien en matériel dentaire comme employé, puis s'est lancé comme indépendant dans le même domaine. Son fils Arnaud a suivi la même voie en créant sa société Dental Sud.

Anne-Marie a suivi l'école normale de Jodoigne pour devenir professeur d'Arts Plastiques au Lycée Royal de Namur.

Cette journée a été une réussite totale. De nombreux voisins étaient présents et c'est l'Echevine de l'Etat Civil, Madame Françoise Kinet, qui a prononcé l'allocution de circonstance. Elle le fit avec d'autant plus de plaisir qu'elle fut à l'époque l'élève de Mme Nennen.

Une journée mémorable pour laquelle Mr et Mme Nennen remercient la Ville, les habitants du quartier et autres gelbressois présents, dévoués et accueillants en la salle du football.

L'asbl Animation gelbressoise se joint bien sûr aux félicitations envers les jubilaires, en leur souhaitant encore de nombreuses années de bonheur.

On vous informe...

Elections communales 2012

Le 14 octobre prochain, les citoyens namurois seront appelés à élire 47 conseillers communaux et 14 conseillers provinciaux.

En ce qui concerne le scrutin communal, voici quelques petits rappels techniques qui peuvent toujours être utiles si vous vous demandez où va votre vote... !

Code de la démocratie locale

Depuis fin 2005, une nouvelle loi a été adoptée en Région Wallonne appelée « Code de la Démocratie locale ». Sans entrer dans des détails fastidieux, cette loi régit entre autres le nouveau mode de désignation du BOURGMESTRE à l'issue du scrutin.

Précédemment, le bourgmestre était « nommé par le Roi », ce qui signifiait de manière moins prosaïque qu'il était désigné par une majorité de conseillers élus, le Roi ne faisant qu'approuver cette désignation.

A l'heure d'aujourd'hui, suivant cette nouvelle loi, « *le (la) bourgmestre sera le (la) candidat(e) qui, sans prendre en compte l'effet dévolutif de la case de tête, totalise le plus de voix de préférence (votes nominatifs) sur la liste la plus importante (en nombre de voix) parmi celles qui composent la majorité constituée à l'issue du scrutin* ».

Le (la) recordman des voix de préférences (toutes listes confondues) ne sera donc pas nécessairement désigné(e) bourgmestre : encore faut-il qu'il (elle) fasse partie de la liste la plus forte dans la majorité constituée.

L'effet dévolutif (tête de liste)

Le citoyen peut donc voter soit « en tête de liste », soit de manière « nominative » pour un ou plusieurs candidats de la même liste.

Le fondement et l'incidence du vote « tête de liste (T.L.) » méritent sans doute d'être clarifiés.

A l'issue de scrutin, chaque liste se voit attribuer son « **chiffre électoral** » (somme de tous les bulletins en sa faveur) qui sert à désigner le nombre d'élus dans cette liste ainsi qu'un « **chiffre d'éligibilité** » : c'est le nombre de voix nécessaires pour être élu conseiller dans cette liste.

Les votes « T.L. » quant à eux servent à constituer un « **pot disponible** » de voix dans chaque liste qui sont reportées sur les candidats dans l'ordre de présentation pour atteindre ce chiffre d'éligibilité.

Dans la pratique, et pour rendre les choses plus claires, un petit rappel des résultats de 2006 à Namur :

	PS	MR	CDH	ECO
Bulletins « T.L. »	2583	2779	2521	4299
Bulletins nominatifs	16939	9751	15310	9793
Chiffre électoral	19522	12530	17831	14092
Chiffre d'éligibilité	18301	11277	16557	12810
Pot disponible (T.L.)	19373	12506	16387	21495
Nombre d'élus	15	9	13	10

On voit que le **chiffre d'éligibilité** est très élevé, ce qui signifie qu'aucun candidat n'y arrivait avec ses voix de préférence : les premiers de liste, Anselme (PS, 4278 voix) , Ducoffre (MR, 2873 voix) , Etienne (CDH, 7560 voix) , Gavroy (ECOLO, 5984 voix) étaient tous les quatre bien loin de leur « chiffre d'éligibilité »... ! On a dès lors puisé dans le « pot disponible » pour combler le trou mais ce tout se vide donc très vite !!! Le deuxième de la liste en reçoit encore un peu (voire le 3è pour ECOLO...), et puis, fini..., ce sont alors tout simplement les votes de préférence de chacun(e) qui désignent les autres conseillers quelle que soit leur place dans la liste.

Ainsi donc, la dévolution des votes « T.L. » n'a eu aucune influence sur la désignation des conseillers puisque les 2 (ou 3) premiers de la liste auraient de toute façon été élus (sans les T.L.) avec leurs voix de préférence au regard de leurs colistiers.

Le bourgmestre

A l'issue du scrutin, les tractations entre les partis avaient d'abord accouché d'une reconduction de l'alliance (PS+MR) , soit 24 conseillers (sur 47), une très courte majorité donc. Le bourgmestre eut donc été obligatoirement Mr Anselme (score le plus important de la liste PS). Mais une élue MR avait renoncé à signer ce pacte, cette majorité s'écroulait donc et cela ouvrait la voie à la tripartite (CDH+ECOLO+MR). Le bourgmestre devait donc être issu de la liste CDH (liste la plus forte de cette coalition), soit J. Etienne qui avait fait le meilleur score de sa liste (et aussi de toutes listes confondues).

Et Gelbressée, dans tout cela... ?

Toujours en octobre 2006, et pour le Grand Namur, 76.886 électeurs avaient émis un vote , dont 422 gelbressois, soit 0,55 % de l'électorat : pas bien lourds dans tout cela nos valeureux gelbressois... !!!

Allez, faites tout de même vos jeux... et RDV le 14 octobre prochain !

Baudouin DUSSART

Les Echos de Gelbressée de Mr Tonet Quelques extraits...

Novembre 1946

La chauve-souris

La chauve-souris était pendue par les pattes, derrière un volet de l'école. Elle me fait peur avec ses poils luisants, ses grandes oreilles, ses yeux si petits et ses longues ailes noires. Lorsque je lui donne une mouche, elle ouvre une grande bouche, elle fait entendre un petit cri aigu, elle écrase la mouche de ses petites dents très pointues. Elle ne veut pas manger les ailes.

Elle est drôle... **Agnès SERVAIS**

Le garde forestier

Le garde forestier est le surveillant du bois. Un jour, nous l'avons rencontré dans le bois. Il était accompagné d'un chien de chasse. Il est vêtu d'un costume kaki. Sa tête est recouverte d'un chapeau garni d'une cordelière verte. Au dos, il porte un carnier pour y mettre des lapins. Il est chaussé de bottes. Il est armé d'un fusil. Parfois, il sort la nuit, pour punir les braconniers. Il inflige des procès-verbaux aux personnes qui coupent les arbustes et tuent les lapins. Le garde est sévère et très attentif. **Victor DERCLAYE**

Décembre 1946

Documentons-nous

Un requin au port d'Hambourg

Un requin de 7 mètres de long et pesant 3 tonnes et demie s'est aventuré dans les eaux du port d'Hambourg. Il a été capturé au filet par un bateau de pêche et ramené non sans peine, à quai, où l'on dut avoir recours à une grue pour le sortir de l'eau. Les pêcheurs estiment que la bête doit être âgée de plus de 300 ans. C'est le plus gros poisson pêché dans ces eaux depuis 10 ans. Au dépeçage, on constata que le foie seul de l'animal pesait 400 kilogs. La peau sera tannée et d'ores et déjà elle est vendue à un maroquinier ; les ailerons et le foie seront parmi les morceaux de choix de cette provende imprévue, qui vient augmenter la ration carnée des Hambourgeois.

LE SOIR le 20 décembre 1946

Hier, j'ai téléphoné

Hier j'ai téléphoné à mon oncle, qui habite à Namur. J'ai d'abord décroché le récepteur que j'ai placé à l'oreille. Ensuite, j'ai formé le numéro 225.46. Allo ! Allo !... Suis-je bien au numéro 225.46. Oui, Monsieur. C'est Victor qui désire vous parler. C'est mon oncle ; je reconnais votre voix. Nous avons parlé longtemps. Pendant la conversation mon cœur battait à se rompre et ma main tremblait.

J'ai replacé le récepteur au-dessus de l'appareil , j'ai entendu une courte sonnerie . Je n'avais plus vu mon oncle mais je lui avais parlé sans me déplacer. Quelle merveilleuse invention ! **Victor DERCLAYE**

Humour...

Souvenirs...

- Maria..., comme nous étions heureux il y a 15 ans !
- Mais, Antonio..., nous ne nous connaissions pas, il y a 15 ans !
- Justement, Maria..., justement...

Chez le pharmacien...

A la pharmacie, la vendeuse dit :

- Nous avons des shampoings pour les cheveux gras, des shampoings pour les cheveux secs, des shampoings pour les cheveux normaux...

Le client lui répond :

- En avez-vous pour des cheveux sales ?

Ressemblance...

Dans une maternité, une infirmière dit à une jeune mère :

- Votre bébé est un vrai petit ange. Une fois couché, il ne bouge plus !

La jeune mère répond :

- Le vrai portrait de son père !

Pensées du mois...

"Rien n'est à craindre, tout est à comprendre",

se plaisait à dire, au siècle précédent, Marie Curie : une affirmation toujours bien d'actualité !

On n'a rien inventé de mieux que la bêtise pour se croire intelligent. (Amélie Nothomb)

Editeur responsable : Benoît Massart
rue Ernest Moëns 9 - 5024 Gelbressée
081/21.25.07 - massart-quillaume@hotmail.com

Coordination et mise en page : Jean-Luc Gillard
081/21.56.63 - jeanluc.gillard@gelbreesee.be

Site internet : www.gelbreesee.be